

Culture PREVENTION

La prévention des accidents aux mains



La « Culture Prévention »

Que l'on travaille dans le secteur de la conchyliculture (à terre comme en mer), de l'agriculture ou du bâtiment ; les mains sont soumises à de multiples agressions : contact avec des matériaux coupants, abrasifs ; manipulation de pièces présentant des risques de coincements ou de chocs ; variation de températures, humidité... En conchyliculture, ces risques sont aggravés par le contact permanent avec le milieu salin. Ces éléments conjugués contribuent à une agression permanente de la peau, les mains étant les plus vulnérables. On observe, parfois avec effroi, chez nos anciens qui ont travaillé toute leur vie durant en extérieur, leurs mains à la peau épaisse, rugueuse. Dans le secteur conchylicole, l'usage de

gants est, heureusement, depuis longtemps, répandu. La quasi-totalité des travaux effectués en contact avec les coquillages sont réalisés mains gantées. Cependant, les gants utilisés sont parfois inadaptés : trop grands, abîmés et perméables. Il existe une très grande diversité de gants pour de multiples usages. Il est important de bien choisir cette protection élémentaire, car elle participe à la réduction des accidents, certes mineurs dans la plupart des cas, mais qui, pour autant, peuvent entraîner un arrêt de travail et donc des désagréments tant pour le salarié que pour le chef d'entreprise. Que ferions-nous sans nos mains ? Alors, pensons à bien les protéger.

Florence BOURHIS/MADEC
CRC Bretagne Nord

CONSTAT STATISTIQUE

Marins ENIM

Entre 2000 et 2012, les accidents du travail¹ déclarés aux mains représentent 26% du total des accidents survenus dans la conchyliculture en Bretagne, soit 118 accidents pour un total de 461. Dans 75% des cas, ils génèrent un arrêt de travail. Il s'agit le plus souvent de coupures ou de piqûres (44%) qui provoquent des plaies (56%).

PRÉVENIR LES ACCIDENTS AUX MAINS

1 - Respecter les principes fondamentaux

Organiser le travail

- espace de travail clair et rangé ;
- temps prévu suffisant afin d'éviter la précipitation, pauses prévues pour éviter la fatigue ;
- lieu de travail stable, non glissant et sécurisé ;
- prise en compte de la co-activité comme source potentielle de risque supplémentaire.

Choisir le bon outil

- adapté au travail prévu ;
- répondant aux normes de sécurité ;
- en vérifiant le bon état de fonctionnement des sécurités prévues.

Etre informé, formé

- aux règles de fonctionnement et de sécurité des machines et outils ;
- à l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Prendre en compte les consignes de sécurité

- laisser les protections sur les machines ;

- utiliser les outils manuels en tenant compte des risques potentiels ;
- ne pas mettre les mains dans une machine non arrêtée, non débranchée ;
- se protéger des risques d'injections de substances chimiques.

2 - Retirer les bagues et les alliances

3 - Porter des gants de protection appropriés

LES GANTS DE PROTECTION

Il existe trois grandes familles de gants de protection :

- les gants en cuir ;
- les gants en matière synthétique ou naturelle ;
- les gants textiles avec et sans enduction.

Chaque type de gant est prévu pour un usage plus ou moins spécifique et par conséquent, il n'existe pas un gant de protection «unique» capable d'offrir un niveau de confort et de protection optimal pour toutes les situations de travail.

Bien choisir un gant de protection, c'est avant tout bien évaluer les risques auxquels on est exposé (coupures, chocs, risque chimique, etc.) et consigner cette évaluation dans son document unique. On sélectionnera ensuite un ou plusieurs gants, en associant le plus possible les salariés, en tenant compte : du confort au travail, de l'adéquation des protections par rapport aux risques encourus (pour cela, il faut s'aider des pictogrammes inscrits sur les gants et/ou leur emballage ; voir le feuillet «Pictogrammes de protection») ... et du prix.



¹ Source : questionnaire ENIM sur les circonstances des accidents du travail maritime



GANTS CUIR

Ils sont appréciés pour leur confort et leur efficacité contre la transpiration. On distingue, d'une part, le cuir pleine fleur qui offre une bonne dextérité, confort et précision et, d'autre part, la croûte de cuir qui est plus épaisse et offre une meilleure résistance à l'abrasion.



Pour...
Manutentions légères à lourdes en milieu gras ou humide et travaux de soudure.

GANTS SYNTHÉTIQUES



Ils sont très souples et offrent une très bonne dextérité et sensibilité. Sans support textile Ils sont entièrement constitués d'un matériau naturel (latex) ou synthétique : nitrile, néoprène, PVC, butyl, etc. Ils sont dédiés à la manipulation des produits chimiques : entretien du navire, du compartiment machine et des locaux de vie ; nettoyage de pièces mécaniques.

Pour...
Manipulation des produits chimiques

GANTS TEXTILES

L'enveloppe du gant est constituée d'une fibre textile naturelle ou synthétique assemblée par tissage ou tricotage. Elle donne aux gants ses propriétés antidéchirement, anticoupure, antichaleur...

On distingue :

- les fibres naturelles : coton, laine, soie ;
- les fibres synthétiques : polyamide, polyester et acrylique (ex : Nylon®), para-aramide (ex : Kevlar®), polyéthylène (ex : Dyneema®).



Sans enduction pour...

Travaux de précision en milieu sec et non gras

GANTS TEXTILES ENDUITS

L'enveloppe peut recevoir une enduction partielle ou totale qui apporte au gant une propriété complémentaire : étanchéité, résistance à l'abrasion, aux produits chimiques... On trouve notamment : le latex, le nitrile, le néoprène, le PVC, le polyuréthane, le butyl, etc.



Enduction partielle pour...

Travaux de précision en milieu mi-humide ou gras



Enduction totale (étanche) pour...

Travaux en milieu humide ou gras



EN CAS D'ACCIDENT...

QUI PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT ?

Accident grave

- ➔ Amputation, plaie, brûlure ou traumatisme
- ➔ Prévenir le 15 (112 par téléphone portable) et, si nécessaire, le 0825 002 221 qui vous indique le service Urgences-mains le plus proche

Accident moins grave

- ➔ Plaie ou brûlure simple, choc ou contusion de la main
- ➔ L'absence de saignement ou de douleur ne signifie pas l'absence de gravité, particulièrement pour les injections sous pression de produits chimiques ou de substances huileuses
- ➔ Consultez un médecin qui n'hésitera pas à vous orienter vers un service spécialisé si nécessaire

QUE FAIRE EN ATTENDANT LES SECOURS OU LA CONSULTATION ?

Amputation

- ➔ Rassembler le (ou les) morceau(x) sectionné(s) dans une compresse et les placer dans un sac plastique étanche ;
- ➔ Placer le sac fermé sur un sac ou un récipient contenant de la glace ;
- ➔ Envelopper l'extrémité amputée dans un pansement compressif et surélever le membre.

Plaie

- ➔ Nettoyer et désinfecter avec un désinfectant non coloré
- ➔ Faire un pansement légèrement compressif

Brûlure

- ➔ Thermique : refroidir en mettant la main sous l'eau courante 10 à 15 min
- ➔ Chimique : ôter les gants s'il y a lieu puis rincer 10 à 15 min sous l'eau courante

Fracture

- ➔ En cas de suspicion de fracture, éviter les mouvements ou les gestes en force

Vaccin

- ➔ Ne pas oublier de vérifier l'état de la vaccination antitétanique

Conception

IMP

Lucas Le Sauce (02 97 35 04 30)

MSA d'Armorique

> Site des Côtes d'Armor
Daniel Departout (02 96 78 88 58)
> Site du Finistère
Morgane Lesven (02 98 85 79 31)

MSA des Portes de Bretagne

> Site d'Ille et Vilaine
Gwenaëlle Guillet (02 99 01 82 55)
> Site du Morbihan
Stéphanie Guillo (02 97 46 52 52)

Comités régionaux conchylicoles

> CRC Bretagne sud
Alain Dréano (02 97 24 00 24)
> CRC Bretagne nord
Florence Madec (02 98 88 13 33)

Contact

Vos questions et vos remarques :
contact@cultureprevention.fr

Maquette, mise en page, photos

IMP

Lucas Le Sauce (02 97 35 04 30)

Impression

Imprimerie Ollivier

Tirage : 1000 exemplaires

ISSN 2106-3648

PICTOGRAMMES DE PROTECTION

Les protections offertes par les gants répondent à des normes européennes (EN) relatives à des risques spécifiques. Des tests normalisés déterminent les niveaux de performances des gants. Les résultats obtenus aux tests sont indiqués par des nombres (croissants avec la performance) ou des lettres. Si un test n'est pas applicable, un «X» figure à la place du nombre. Ci-dessous, les pictogrammes les plus courants visibles sur l'emballage de gants neufs et/ou directement sur les gants.

CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES

Norme NF EN 388



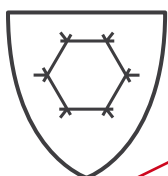
ABCD

Les chiffres indiquent le niveau de performance contre un risque donné.

- A** : résistance à l'abrasion (1 à 4)
- B** : résistance à la coupure (1 à 5)
- C** : résistance à la déchirure (1 à 4)
- D** : résistance à la perforation (1 à 4)

CONTRE LE FROID

Norme NF EN 511



ABCD

Les chiffres indiquent le niveau de performance contre un risque donné.

- A** : isolation thermique au froid par convection (de 0 à 4)
- B** : résistance thermique au froid par contact (de 0 à 4)
- C** : test de pénétration d'eau (0 ou 1)

CONTRE LA CHALEUR ET LE FEU

Norme NF EN 407



ABCD

Niveaux de performance contre la chaleur et le feu :

- A** : résistance à l'inflammabilité (de 1 à 4)
- B** : chaleur de contact (de 1 à 4)
- C** : chaleur de convection (de 1 à 4)
- D** : chaleur radiante (de 1 à 4)
- E** : petites projections de métaux liquides (de 1 à 4)
- F** : grandes projections de métaux liquides (de 1 à 4)

Norme NF EN 407

Gants de protection pour les soudeurs

Type A : pour le soudage MIG-MAG

Type B : pour le soudage nécessitant une grande dextérité comme le soudage TIG

CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES ET LES MICRO-ORGANISMES

Norme NF EN 374-1



Partie 1 : terminologie et performances requises

Gants étanches avec une protection minimale contre les produits chimiques et micro-organismes

Norme NF EN 374-2



Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration

Gants étanches aux micro-organismes conformes, au minimum, au niveau 2 de l'essai de pénétration. La résistance à la pénétration des gants est défini sur 3 niveaux de qualité acceptable.

Norme NF EN 374-3



Partie 3 : détermination de la résistance à la perméation (ou «pénétration») des produits chimiques

Gants étanches et résistants pour à au moins trois produits chimiques de la liste suivante :

- A** : Méthanol
- B** : Acétone
- C** : Acétonitrile
- D** : Dichlorométhane
- E** : Disulfure de carbone
- F** : Toluène
- G** : Diéthylamine
- H** : Tétrahydrofurane
- I** : Acétate d'éthyl
- J** : n-heptane
- K** : Hydroxyde de sodium à 40%
- L** : Acide sulfurique 96%